



## L I M I N A I R E

---

### C S A S D P A Y S D E L A L O I R E

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION  
DE SERVICE DÉCONCENTRÉ



---

### **Un dernier CSA, à l'ordre du jour chargé en sujets complexes et peu de temps pour les traiter, à l'image de la charge de travail de la DR**

« M. le Directeur régional,  
Mmes et MM. les membres du CSA des Pays de la Loire,

Aujourd'hui est un jour anniversaire. En effet, voilà tout juste un an, nous avons été élu.e.s dans cette nouvelle instance réunissant organisations syndicales et direction, dont les membres, pour la plupart, étaient néophytes en la matière, aussi bien côté direction que côté élu.e.s représentant.e.s du personnel. De l'eau a coulé sous les ponts, un bout de chemin a été parcouru ensemble, parfois de concert, parfois moins lors de moments de confrontations des points de vue mais toujours vécus avec un respect mutuel des parties et avec comme seules lignes directrices l'intérêt général, le bien-être au travail des agents et la continuité des productions statistiques de qualité reconnue et saluée par-delà nos frontières.

Concernant les travaux et le bien être des agents pour les mener avec le degré de qualité attendue. Comment maintenir ces composantes essentielles à notre institut lorsque les réorganisations de divisions, de pôles et de services entiers se suivent et ne se ressemblent pas ? Nous regrettons la position de l'administration qui vise avant tout l'efficacité, le cap à atteindre quoi qu'il en coûte, et un schéma d'emploi trop diminué qui a parfois déjà coûté aux équipes.

Deux réorganisations seront discutées ce jour en CSA concernant deux services phares de la DR des Pays de la Loire, services informatiques historiques qui font la fierté de nombre d'agents ligériens : le SNDI et le SNSI. Qualité et quantité seront débattues. Les interrogations quant à l'avenir de ses services, émanant en premier lieu des agents qui les composent, seront portées à la connaissance de l'administration. La pertinence de cet exercice à échelle des trois plus gros sites informatiques de l'Insee, non sans risque pour les agents comme pour l'institut, sera mesurée avec les moyens dont disposeront les membres de ce comité pour le faire.

Travaux et bien être des agents, composantes essentielles à notre institut, seront-ils maintenus, alors que le spectre de BRPP3, tant attendu par les agents des Pays de la Loire, plane déjà au-dessus de cette énième question sur la pertinence et surtout les conséquences de cette vaste réorganisation ?

Puis seront portés à débat la conférence sur les performances de la DR, l'exercice sur la sûreté, le suivi des agents affectés sur une mission. Une liste non négligeable et surtout non exhaustive du fait de points divers à l'ordre du jour. Il nous faut collectivement présenter, discuter, confronter, débattre en l'espace d'une mince matinée de CSA. La tâche s'avère dantesque et périlleuse pour les personnes membres de ce dernier CSA de l'année, d'autant qu'il faudra rendre compte aux agents de la DR.

Aujourd'hui est un jour anniversaire et en ce jour anniversaire, nous rappelons le nombre très important de sujets complexes traités en Comité Social d'Administration depuis le début de la mandature par les membres de ce comité et nous rappelons le peu de temps et de moyens qui nous sont alloués pour y parvenir.

Merci de votre attention. »

#### **Voeu de la CFE-CGC Insee concernant les procès-verbal des CSA pléniers :**

« Les élus demandent pour les CSA pléniers l'élaboration de PV avec retranscription intégrale des débats, par le biais d'un prestataire et/ou d'un enregistrement vocal des débats. »

